

Le 30 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Résultats des jurys Initiatives d'excellence (IDEX) et Initiatives Science-Innovation-Territoire-Économie (ISITE)

Les deux Initiatives d'excellence (IdEx) portées par l'Université Grenoble Alpes et l'Université Côte d'Azur, et les deux Initiatives Sciences-Innovation-Territoire-Économie (ISITE) portées par l'Université de Lorraine et l'Université Bourgogne Franche-Comté étaient arrivées au terme de leur période probatoire en 2020. La crise sanitaire avait conduit l'État à repousser leur évaluation par le jury international commun des IdEx/ISITE au premier semestre 2021.

Lors du comité de pilotage des initiatives d'excellence, le jury international a proposé :

- la confirmation de l'IdEx portée par l'Université Grenoble Alpes ;
- la confirmation de l'IdEx portée par l'Université Côte d'Azur ;
- la confirmation de l'ISITE portée par l'Université de Lorraine ;
- l'arrêt de l'ISITE portée par l'Université Bourgogne-Franche-Comté.

En cohérence avec la proposition du jury, l'État a décidé de pérenniser son soutien aux deux IdEx et à l'ISITE confirmées et de procéder à la dévolution de la dotation non consomptible de chacune de ces initiatives à l'Université Grenoble Alpes, à l'Université Côte d'Azur et à l'Université de Lorraine. Par ailleurs, il sera procédé à l'arrêt de l'ISITE porté par l'université Bourgogne Franche Comté.

Frédérique Vidal et Guillaume Boudy se réjouissent de ces trois confirmations et félicitent chaleureusement toutes les personnes qui se sont engagées dans ces initiatives et ont ainsi porté la construction de nouveaux modèles d'université rapprochant universités, écoles et organismes de recherche en utilisant notamment l'ordonnance du 12 décembre 2018 pour se doter de l'organisation adaptée à leur projet. Cette décision reflète l'excellence de la recherche académique et de l'enseignement supérieur portée par ces deux IdEx et cette ISITE.

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le secrétaire général pour l'Investissement regrettent que l'Université Bourgogne Franche-Comté et ses établissements fondateurs ne soient pas parvenus à déployer le modèle original et ambitieux d'université intégrée portée par une Communauté d'université et d'établissements (ComUE) qu'ils avaient proposé en 2016. Frédérique Vidal et Guillaume Boudy prennent toutefois acte du travail réalisé par les établissements et remercient l'ensemble des personnels qui s'y sont engagés ; ils restent convaincus de l'intérêt d'une coopération forte réunissant les établissements d'enseignement supérieur de la région Bourgogne-France-Comté. L'État reste ainsi à leurs côtés et les encourage à déposer des projets s'inscrivant dans une ambition renouvelée.

L'État renouvelle ses remerciements à tous les membres du jury dont le rôle d'expertise permet d'accompagner et d'approfondir la transformation initiée par les sites à travers ces IdEx et ces ISITE.

L'ambition du programme des initiatives d'excellence est de contribuer, grâce à des investissements conséquents, à la création d'universités françaises de rang mondial, illustrant l'attractivité et l'excellence de l'enseignement supérieur français.

L'Université Grenoble Alpes et l'Université Côte d'Azur rejoignent ainsi les six premières IdEx confirmées : Université de Bordeaux, Université de Strasbourg, Aix-Marseille Université, Sorbonne Université, Paris Sciences et Lettres et Université Paris Saclay. L'Université de Lorraine est la première université à porter une ISITE confirmée.

La pertinence de l'ambition et de l'exigence portées par cette politique depuis dix ans se voit à nouveau confirmée par ces excellents résultats.

Contacts presse

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 01 55 55 82 00 presse-mesri@recherche.gouv.fr

SGPI 01 42 75 64 58 presse.sgpi@pm.gouv.fr